TABLEAU DES EFFECTIFS SITUATION AU 1ER OCTOBRE 2020

CM du 17/09/2020

Cai	grades	Temps de travail du poste	Pourvu	Non pourvu	Observations
70772	EMPLOIS TITULAIRES				
_	ère administrative				
A	Directeur général des services (détachement)	35,0	35,0	0,0	
A	Attaché principal Attaché principal	35,0 35,0	0,0	35,0	
В	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35.0	7,0	
В	Rédacteur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
В	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
В	Rédacteur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
В	Rédacteur	35,0	35,0	0,0	
B	Rédacteur Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0 35,0	35,0 35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
С	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
С	Adjoint administratif principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
С	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
С	Adjoint administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'administratif principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif	35,0	28,0	7,0	
C	Adjoint administratif Adjoint administratif	28,0 35,0	35,0	28,0	à supprimer après avis C
C	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0	à créer au 1er octobre 20
С	Adjoint administratif	35,0	35,0	0,0	
_	re technique				
B	Technicien (poste cadres Techniciens ou Ingénieurs)	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise principal	35,0 35,0	35,0 35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise principal	35,0	35,0	0,0	
C	Agent de maîtrise	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 1ère classe	35,0 35,0	35,0 35,0	0,0	
c	Adjoint technique principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	24,0	24,0	0,0	
С	Adjoint technique principal 2ème classe	31,0	31,0	0,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	30,0	21,0	9,0	
C	Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 2ème classe	30,5 35,0	30,5 35,0	0,0	
	Adjoint technique - Adjoints tech-Agis de maîtrise - techniciens	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint technique	35,0	35,0	0,0	
С	Adjoint technique	28,0	28,0	0,0	
C	Adjoint technique	17,5	17,5	0,0	
illà	re culturelle		Philippe		
В	Ass. conservation principal 1ère classe	35.0	35,0	0,0	
В	Ass. conservation principal 1ère classe	35,0	35.0	0,0	
С	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	**************************************
Ç	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
С	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28,0	28,0	0,0	
IIIA	re médico-sociale				
-	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0	
	A.T.S.E.M. principal fère classe	35,0	31,5	3,5	
С	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
_	A.T.S.E.M. principal 1ère classe	32,0	32,0	0,0	
C	Agent social principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
С	Agent social principal 2ème classe	23,0	23,0	0,0	
iliè	re animation				***************************************
_	Animateur principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	
	Animateur principal 1ère classe	35,0	28,0	7,0	
	Animateur principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint administratif principal 1ère classe Adjoint administratif principal 1ère classe	22,5	22,5	0,0	à supprimer après avis C
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	22,5	20,0	22,5	à créer au 1er octobre 20.
c	Adjoint d'animation principal 1ère classe	35,0	35,0	0,0	***************************************
С	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
_	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	35,0	0,0	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	35,0	0,0	35,0	
c	Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation	35,0 28,0	35,0 28,0	0,0	
c	Adjoint d'animation	35,0	35,0	0,0	
c	Adjoint d'animation	35,0	35,0	0,0	
С	Adjoint d'animation	28,0	28,0	0,0	
С	Adjoint d'animation	17,5	17,5	0,0	
-					
	LOIS NON TITLU AIRES				
ИP	LOIS NON TITULAIRES sur emplois permanents	25.0		35.0	
MP	LOIS NON TITULAIRES sur emplois permanents Collaborateur de cabinet Chargé de mission dév, local	35,0 35,0		35,0 35,0	





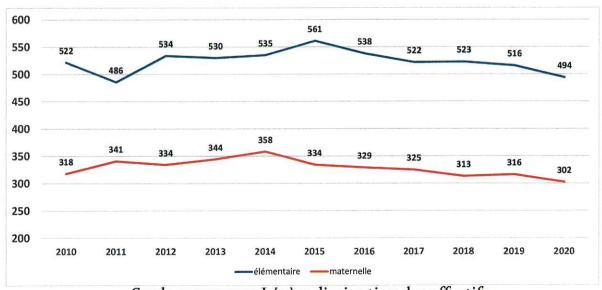
Effectifs globaux

1343 élèves scolarisés à la rentrée 2020 sur la commune entre l'enseignement public et privé

- ✓ Ecoles maternelles et élémentaires : 796 élèves
 - ✓ Chateaubriand : 253 élèves
 - ✓ Pauline Kergomard : 289 élèves
 - ✓ Sainte Thérèse : 254 élèves
- ✓ Collèges publics et privés : 547 élèves
 - ✓ Croas ar Pennoc = 360 élèves
 - Sainte Marie = 187 élèves

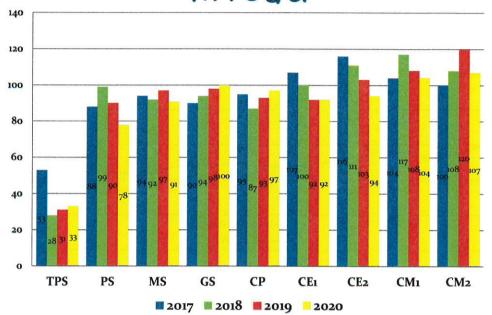
Les effectifs sont en légère baisse sur la commune tant dans les écoles que dans les collèges.

Evolution dans les écoles primaires

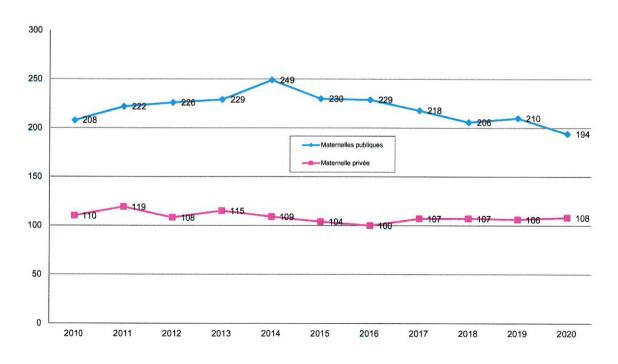


Sur la commune: Légère diminution des effectifs

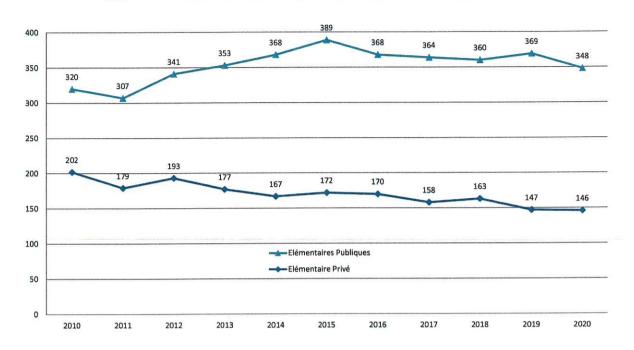
Evolution des effectifs par niveau



Zoom sur la maternelle



Zoom sur l'élémentaire



Pauline Kergomard

Classe de		TPS	P5	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
M. NAJA - Directeur et Mme GOURLAY	30	6	24							
Mme TALEC	26			26						
Mme THOMAS	24			11	13					
Mme PAPIN	24				24					
Mme CAUCHON	20	I.			5	15				
Mme MOREL	23					23				
Mme COATELAN	23						23			
Mr LURTON	20						6	14		
Mme BALLARD	25							25		
Mme GOURVENNEC	27								27	
Mme BRIAND	21								9	12
Mme MINGANT	26									26
TOTAL PAR NIVEAU	289	6	24	37	42	38	29	39	36	38
			10	09				180		
						289				

289 élèves inscrits contre 305 à la rentrée 2019.

Grande cohorte de CM2 partie au collège = diminution en élémentaire Moins 9 élèves en maternelle car peu de TPS-PS scolarisés.

Chateaubriand élémentaire

Elémentaire		CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Mme LESCOP et Mme LUCAS	21	21				
Mme CLOAREC	20	6	14			
Mme COUTET	25		25			
Mme LE HIR	21			21		
Mme BARBOT et Mme LE GALL	18			6		12
M MORLAIS	23				23	
Mme LUCAS et Mme PARMANTIER	20				8	12
Mme OUSSIN et Mme RUIZ COSTA	20				8	12
TOTAL PAR NIVEAU		27	39	27	39	36
				168		

168 élèves inscrits contre 182 à la rentrée 2019. 41 élèves partis au collège et 27 CP à arriver.

Chateaubriand maternelle

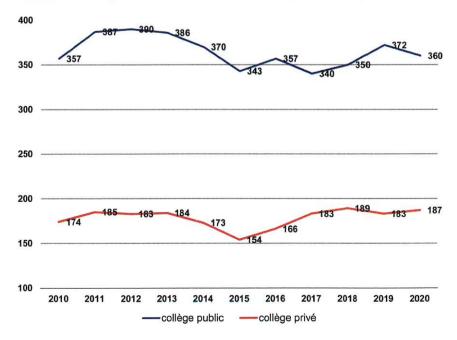
Maternelle		TPS	PS	MS	GS
Mme LE GALL	21	10	11		
Mme LE SEAC'H et LE PAPE	20		13	7	
Mme JESTIN	22			22	
Mme DUVERGER	22				22
TOTAL PAR NIVEAU		10	24	29	22
			8	5	

Sainte Thérèse

Total 22	bilingues	TPS	PS	MS		00	0=4			T
22		E-Mill Service	13	IVIS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
-	22	4	8	10						
27		9	11	7						
23		4	11	8						
23	23				10	9	4			
26					26					
23						23				
20							20			TO THE COMMON THE
15	15							3	3	9
25								25		
26									26	
24										24
		17	30	25	36	32	24	28	29	33
	60		10	08				146		
						254				
	27 23 23 26 23 20 15 25 26	27 23 23 26 23 20 15 25 26 24	27 9 23 4 23 23 26 23 20 15 15 25 26 24	27 9 11 23 4 11 23 23 26 23 20 15 15 25 26 24 17 30	27 9 11 7 23 4 11 8 23 23 23 26 23 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	27 9 11 7 23 4 11 8 23 23 10 26 26 23 26 23 26 25 26 24 17 30 25 36	27 9 11 7 23 4 11 8 23 23 10 9 26 26 23 20 23 23 25 25 26 24 17 30 25 36 32 60 108	27 9 11 7 23 4 11 8 23 23 10 9 4 26 26 23 20 23 20 15 15 25 26 24 25 17 30 25 36 32 24 60 108	27 9 11 7 3 4 11 8 3 10 9 4 4 4 11 8 3 26 26 23 20 23 20 20 20 20 20 20 25 25 25 25 25 26 24 28 28 26 24 28 28 26 24 28 26 24 28 26 24 28 26 24 28 26 24 28 26 24 28 26 24 28 26 26 26 26 26 26 26 27 27 27 27 27 27 27 27 28 28 28 26 28 26 28 26 28 26 28 26 28 26 28 26 28 26 28 26 28 28 26 28 26 28 26 28 26 28 28 26 28 28 26 28 28 26 28 28 26 28 28 26 28 26 28 26 28 26 28	27 9 11 7 3 4 11 8 3 10 9 4

108 élèves de maternelle inscrits contre 106 à la rentrée 2019. 146 élèves d'élémentaire contre 147 à la rentrée 2019.

Evolution dans les collèges



Stabilité des effectifs sur les 3 dernières années dans les collèges.



Travaux par entreprises

Pauline Kergomard		
Installation de 6 points d'eau dans la cour élémentaire	2 412 €	
Remplacement des gouttières	11 630 €	
Installation de têtes thermostatiques	528 €	
Chateaubriand		33 222
Abaissement des plafonds : salle ATSEM, salle arts plastiques, 2 salles informatique	10 212 €	€
Changement des luminaires des cages d'escaliers	337 €	
Installation de leds suite à abaissement des plafonds	2 503 €	
mars : Installation pompe à chaleur BCD	5 600 €	

Travaux en régie

713 €	
580 €	
2 881 €	
1 259 €	8 090 €
409 €	
631 €	
1 617 €	
	580 € 2 881 € 1 259 € 409 € 631 €

Investissements

(Indépendants des Crédits alloués aux directeurs)

Chateaubriand		
1 VPI, 1 portable, 1 ordinateur fixe, 2 tablettes	3 367 €	
Tableaux blancs pour salle ATSEM	200 €	
Pauline kergomard		
1 VPI, 2 portables	2 862 €	
Achat de lits	1 432 €	11 109
Garderies		€
1 ordinateur fixe	469 €	
Micro-ondes et meuble	329 €	
Cantine		
Containeurs transport repas	2 300 €	
Armoire à pharmacie	150 €	

A venir

Site Pauline KERGOMARD:

✓ Peinture du hall maternelle durant les vacances d'automne

Site CHATEAUBRIAND:

- ✓ Suite de la réhabilitation des classes
- ✓ Mise en place d'un scramble : suite aux études acoustiques travail sur l'aménagement de l'espace.

Pour la pause méridienne :

✓ Suite du projet autour des arts.



L'accueil prioritaire

Service mis en place dès le mardi 17 mars Assuré par les équipes enseignantes et le personnel communal.

Période	Nombre moyen d'enfants par jour
Mars	4 à 10 enfants
Avril au 13 mai	15 enfants
Fin mai	37 enfants
Jusqu'au 22 juin	46 enfants

Au total, 114 enfants différents ont profité de cet accueil.

La restauration

39427 repas ont été servis sur l'année scolaire 2019/2020 (55356 en 2018/2019)

- 17975 à Chateaubriand - 21452 à Pauline Kergomard



Pause méridienne

8935
heures
d'activités
(13805 en 2018/2019)



Les ALSH périscolaires

Le Matin

6161 présences dans les ALSH du matin

(contre 8125 en 2018-2019)

7701,25 heures d'accueil

Le Soir

9754 présences dans les ALSH du soir

(contre 12390 en 2018-2019)

53 % partent avant 18h

19 184 heures d'accueil

Au total : **35820,25** heures

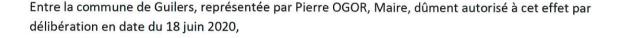
(contre 46802,8 h déclarées en 2018/2019)

Le temps de surveillance, proposé aux familles de 16h30 à 17h, a été utilisé 3612 fois.

En comparaison, 5343 présences avaient été enregistrées sur l'année 2018-2019.



Avenant de prolongation de la convention de partenariat avec l'école Sainte Thérèse



D'une part,

ET

Monsieur GUENNEGUES, président de l'OGEC, agissant en qualité de personne morale civiquement responsable de la gestion de l'établissement, ayant la jouissance des biens immeubles et des biens meubles.

Madame Tifenn DIDOU chef d'établissement de l'école Sainte Thérèse

D'autre part

Considérant la nécessité de sécuriser l'établissement sur le plan financier.

Considérant le calendrier scolaire.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

Article 1er: prorogation de la convention

La convention de partenariat avec l'école Sainte Thérèse du 20 février 2018 au 20 février 2021 est prorogée dans les mêmes termes jusqu'au 31 août 2021.

Article 2 : conditions financières

Afin de sécuriser l'établissement, sur le plan financier, les conditions initiales sont maintenues.

Article 3 : entrée en vigueur de l'avenant

Le présent avenant prendra effet à compter du 20 février 2021.

Fait à Guilers en deux exemplaires originaux, le

Le Maire,

Le président de l'OGEC,

La chef d'établissement,

Pierre OGOR

M. GUENNEGUES

T. DIDOU

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'INITIATION A LA LANGUE BRETONNE DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES POUR LA PERIODE SEPTEMBRE 2020 – JUILLET 2021

Entre :

Le Département du Finistère, représenté par Mme Nathalie SARRABEZOLLES, Présidente du Conseil départemental, agissant au nom et pour le compte du Département en vertu d'une délibération de l'Assemblée départementale du , ci-après désigné par « Conseil départemental ».

Et

La Commune de... représentée par M. , son.sa Maire, agissant au nom et pour le compte de la Commune en vertu d'une délibération du Conseil municipal du

Cette convention se substitue à la précédente convention couvrant le même sujet.

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental et la Direction académique des Services de l'Education nationale œuvrent de manière active pour que les jeunes finistérien.ne.s qui ne poursuivent pas une scolarité bilingue puissent bénéficier le plus largement possible d'une initiation à la langue bretonne dans le cadre du temps scolaire.

Aujourd'hui, les perspectives proposées par la DSDEN, en application de la circulaire 2017-072 du 12 avril 2017 intégrant les heures de langue bretonne aux heures d'enseignement des langues étrangères, diminueraient les heures d'intervention en cycles 2 et 3, et mèneraient à terme à leur disparition. Le Conseil départemental s'oppose à cette perspective et n'a donc pas signé de nouvelle convention avec l'Education nationale pour l'année scolaire 2020-2021. Toutefois, afin de ne pas obérer le dispositif, il est proposé de financer les heures prévues pour l'année 2020-2021, tout en se donnant le temps d'une concertation sur le sujet.

Il est proposé aux communes et à la Région Bretagne de participer à ce financement, selon les dispositions exposées ci-après.

Le dispositif d'initiation à la langue bretonne est mis en place à raison d'une heure hebdomadaire auprès des écoles publiques, sur demande de ces dernières et dans le cas où l'Education nationale ne peut assurer cette initiation par le recours à ses propres personnels dans le cadre d'échanges de services. La subvention versée aux intervenants est constituée des contributions

du Conseil départemental du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la commune concernée.

Les associations intervenant dans les écoles se sont vues délivrer une habilitation comme associations complémentaires de l'enseignement public et leurs animateurs salariés sont habilités et satisfont aux compétences pédagogiques et linguistiques requises par la Direction académique des Services de l'Education nationale.

L'objet de la présente convention est de prévoir les modalités du cofinancement.

Article 1er – Modalités de financement des prestations dans les écoles

Le Conseil départemental coordonne le financement du dispositif par l'attribution de subventions sollicitées par l'association dont les salariés interviennent dans les écoles publiques.

La Commune de... contribue au financement du dispositif pour les écoles bénéficiaires de son territoire en versant une participation financière au Département.

Cette initiation à la langue bretonne est proposée dans les écoles primaires de la Commune de... dans la limite des crédits mobilisés et affectés à cette action par le Conseil départemental et la Commune.

Article 2 - Bases de calcul

L'association détermine chaque année, avec l'aide de la Direction académique des Services de l'Education nationale, le volume horaire et les classes qu'elle entend desservir à la rentrée suivante.

La demande de subvention qu'elle adresse au Conseil départemental est calculée sur la base de la réalisation par des salariés itinérants de 30 heures d'intervention / classe / année scolaire.

Article 3 - Répartition des contributions du Conseil départemental et de la Commune

La participation du Conseil départemental correspond à 50 % de la subvention globale accordée à l'association.

La participation de la commune correspond à 50 % de la subvention globale, de laquelle sera soustraite la contribution du Conseil régional de Bretagne.

Durant l'année scolaire 2020-21, les écoles de... bénéficient de... heures hebdomadaires d'interventions. La subvention de la commune sera d'un montant de... €.

En cas de changement les années scolaires suivantes, le Conseil départemental sollicitera, par messagerie électronique, l'accord de la Commune.

Article 4 - Organisation financière

Le Conseil départemental coordonne la gestion financière du dispositif. Il attribue la subvention globale à l'association puis émet des titres de recettes adressés aux autres contributeurs.

Il adresse deux fois par an un titre de recettes précisant le montant à la Commune selon les modalités suivantes :

- En octobre de l'exercice budgétaire de l'année N : demande correspondant au 1º trimestre de l'année scolaire N N+1 (soit 1/3 du montant total)
- Au début de l'exercice budgétaire de l'année N + 1 : demande correspondant aux 2° et 3° trimestres de l'année scolaire N N+1 (soit 2/3 du montant total).

Après décision par l'organe délibérant, la Commune procédera au paiement des subventions selon les règles de la comptabilité publique en faisant porter le montant au crédit du compte n° BDF Brest n° 30001 00228 C2920000000 15.

Article 5 - Suivi de la convention

La Direction académique des Services de l'Education nationale, l'ensemble des financeurs et les associations intervenantes se réuniront au cours de l'année afin d'envisager la poursuite du dispositif.

Article 6 - Durée

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020. L'engagement des parties dans la présente convention est limité aux crédits votés et affectés annuellement par chacune des parties à cette action. Son éventuel renouvellement fera l'objet d'une négociation entre les 2 parties qui débutera au plus tard 3 mois avant son terme. Pour cela, le Conseil départemental demandera un bilan global synthétique de l'application du dispositif d'initiation scolaire en cours d'achèvement et des propositions de perspectives pour la période suivante à la Direction académique des Services de l'Education nationale.

Article 7 - Communication

Le Conseil départemental et la Commune s'engagent à mentionner leur implication mutuelle dans toutes les publications ou actions de communication relatives au présent partenariat. Ils s'assurent que la Direction académique des Services de l'Education nationale et les établissements scolaires concernés fassent de même mention de ce partenariat.

Article 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Quimper le

Le Maire de la commune de

Pour la Présidente du Conseil départemental, et par délégation, la Vice-présidente, Conseillère déléguée à la langue bretonne

Solange CREIGNOU

				1 000 6	3 600 6	3	2	5	_	13	0	٥	17	v	4	7	in .	nt > 4 ans	Mervent	COMBRIT	CAINITE MADINE	rimairo
800,80 €	400,40 €	598,80€	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	0		0		THE REAL PROPERTY.	30	19	11		lère année		Mervent	COMBRIT	BOURG	rimaire
	. · ·	. <u>E</u>	. 6	. €	. 6		2	0		0			42	16	12	6 8	lère année		Mervent	CHATEAULIN	LOUIS KERNEIS	Naternelle
1 601,60 €	800,80 €	1 197,60 €	2 402,40 €	3 600 €	7 200 €	4	2	0		0			50	14	14	6 16	Lère année		Mervent	CHATEAULIN	KERJEAN	Naternelle
	. 6	. €	. E	. €	- E		2	0		40		25	0 15				15		Mervent	CARHAIX-PLOUGUER	PERSIVIEN	lémentaire
	. €		. €	. €	3 ·	6	2	0		0	-		43	00	14	10 11	L	nt >4 ans	Mervent	CARHAIX-PLOUGUER	KERVEN	Naternelle
2 402,40 €	1 201,20 €	1 796,40 €	3 603,60 €	5 400 €	10 800 €		2	0		0			42	18	14	10	IS	nt > 4 ans	Mervent	CARHAIX-PLOUGUER	HUELLA	Naternelle
400,40 €	200,20 €	299,40€	600,60€	900€	1 800 €	1	-	0		0	-		16	5	5	w	IS	nt >4 ans	Mervent	BRENNILIS	BOURG	rimaire
1 201,20 €	600,60 €	898,20€	1801,80€	2 700 €	5 400 €	3	w	0		37	10	12	22 15	2	9	7 4	15	nt > 4 ans	Mervent	BERRIEN	JEAN CAER	rimaire
400,40 €	200,20 €	299,40 €	600,60€	900€	1 800 €	1	+	0		0	-		25	14	2	3	L	nt	Mervent	AUDIERNE	PIERRE LE LEC	rimaire
	. €						69			11												OTAL KLT
400,40 €	200,20 €	299,40 €	600,60€	900€	1 800 €	1	1	0	-	0			22	12	10		3ème année	3ème	KLT	TAULE	JEAN MONNET	lémentaire
400,40 €	200,20 €	299,40 €	600,60€	900€	1 800 €	1	1	0	H	10	+	Ĺ	13 10	13		t	S	> 4 ans	KLT	SIZUN	BOURG	rimaire
800,80 €	400,40 €	598,80€	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	0		0	-		42	00	12	7 15	3ème année	3ème	\perp	SAINT-THEGONNEC-LOC-EGUINER	FM. LUZEL	Primaire
800,80 €	400,40 €	598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €	2	2	0	H	0	+	L	50	15	Т	10 15	+	> 4 ans		SAINT-SERVAIS	BOURG	
	. €	- m	3 -	. E	. 6		in .	0		0	+		117	30 1	Τ	20 30	is	> 4 ans	KLT	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	LE GOUELOU	e
4 004,00 €	2 002,00 €	2 994,00 €	6 006,00 €	9 000 €	18 000 €	5	UI .	15	15	2 126	34 12	39	0 41				IS	> 4 ans	KLT	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	JULES FERRY	lémentaire
400,40 €	200,20 €	299,40 €	600,60 €	900€	1 800 €	-	1	0		0			15	ω	6	w	IS	> 4 ans	KLT	SAINT-JEAN-DU-DOIGT	DUCHESSE ANNE	Maternelle
1 201,20 €	600,60 €	898,20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0	ŀ	33	7	18	31 8	16	6	5	IS	> 4 ans	KLT	PLOUGONVEN	ACQUES-YVES COUSTEAU	rimaire
1 201,20 €	600,60 €	898,20€	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0		16			36 16	20	5	11	is	> 4 ans	KLT	PLOUESCAT	ANITA CONTI	rimaire
	. 6		. €	. 6			3	0		0			62	15	21	8 18	3ème année	3ème	KLT	PLEYBER-CHRIST	ROBERT DESNOS	Naternelle
3 603,60 €	1 801,80 €	2 694,60 €	5 405,40 €	ŏ 1	16 200 €			25 50		74	19		0 20				IS	> 4 ans	KLT	PLEYBER-CHRIST	JULES FERRY	lémentaire
	. 6		9	. 6	- €					10 58				19	11	4 10	S	> 4 ans	KLT	MORLAIX	POAN BEN	Primaire
	. 6		. 6	- 6				19 41	22	78	25	3 25	79 28	25	24	8 22	S	> 4 ans	KLT	MORLAIX	EAN PIAGET	rimaire
	. 6		. 6	. 6	· @	25	4	0		24			67 24	23	24	20	15	> 4 ans	KLT	MORLAIX	EAN JAURES	Primaire
	3	· •		. 6	, m		518 553		٦	7	2	3 2	11 3	w	4	1 3	2ème année	2ème	KLT	MORLAIX	EMILE CLOAREC	rimaire
10	5 005.00 €	7 485.00 €	15 015,00 €	22 500 €	45 000 €		5	10 26	16	38	17	10	40 11	16	10	4 10	35	> 4 ans	KLT	MORLAIX	CORENTIN CAER	rimaire
300 80 £	400.40 €	598.80€	1 201.20 €	1 800 €	3 600 €	2	2	0	-	13			29 13	10	6	10	3ème année	3ème	KLT	LANMEUR	ES QUATRE-VENTS	rimaire
		. 6	3	· @	. €	0	3	0		0			63	22	20	21	S	> 4 ans	KLT	LANDIVISIAU	RUE D'ARVOR	Maternelle
	1 201.20 €	1 796,40 €	3 603,60 €	5 400 €	10 800 €					0			74	29	25	20	35	> 4 ans	KLT	LANDIVISIAU	DIDEROT	rimaire
1 601.60 €	800,80€	1 197,60 €	2 402,40 €	3 600 €	7 200 €	4		12 26	14	24	5) 9	17 10	4	6	1 6	ère année	1ère .	KLT	GUERLESQUIN	AR ROUDOUR	rimaire
	. 6						35											1,0000			OTAL Ti ar Vro Bro Leon	TOTAL Ti ar
1	600,60€	898.20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0		0			78	21	27	10 20	35	Ti Ar vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	SAINT-RENAN	LE VIZAC	rimaire
	200,20 €	299,40€	600,60€	900€	1 800 €	-	1	0		0			25		7	6 12	š		Ti Ar Vro	SAINT-PABU	ABER BENOIT	Vlaternelle
	200,20 €	299,40 €	600,60€	900€	1 800 €	1	1	0		0			11		10		15	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	PORSPODER	LE SPERNOC	Primaire
	3 001,00 €	1 497,00 €	3 003,00 €	4 500 €	3 000 €	51	OI OI	0		64			68 24	20	26	22	is.	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	PLOUVIEN	DES MOULINS	Primaire
1	€ 600,60€	898,20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	12 16	4	24	0	5 12	18 6	00	5		35	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans		PLOUNEOUR-BRIGNOGAN PLAGES	GUILLOU	Primaire
800,80 €	400,40 €	598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €	2	2	0		0			41		23	18	3ème année		Ti Ar Vro	PLOUGUIN	DU PETIT BOIS	rimaire
	. 6	. 6	3	٠.	e	0	3	7		21	00		20 3	80	5		15	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	PLOUGUERNEAU	LE PHARE	Primaire
	1 601,60 €	2 395,20 €	4 804,80 €	7 200 €	14 400 €	•	5	28 36	00	42	20			9	10	6 10	NS SE		Ti Ar Vro	PLOUGUERNEAU	LE PETIT PRINCE	rimaire
1	€ 800,80	1 197,60 €	2 402,40 €	3 600 €	7 200 €	4	4	0		47		3 24	48 23	18	22	_	15	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	LANNILIS	KERGROAS	Primaire
	200,20 €	299,40 €	€00,60€	900€	3 008 €	•	1	0		22	10	12	0	75			3ème année	Ti Ar Vro Bro Leon 3ème	Ti Ar Vro	LANILDUT	ES RIVES DE L'ILDUT	rimaire
	600,60€	898,20€	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0		0			43	14	12	17	15	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	LANDEDA	JOSEPH SIGNOR	Maternelle
1 601,60 €	800,80€	1 197,60 €	2 402,40 €	3 600 €	7 200 €	4) 4	0	Н	40) 20	46 20	12	П	6	1S	Ti Ar Vro Bro Leon > 4 ans	Ti Ar Vro	BOURG-BLANC	BOURG	Primaire
2eme titre de recette Commune	1er titre de recette Commune	contribution Conseil regional	Communes	contribution Consell departemial	codi fotal	Total heures proposées / commune	Heures proposées /école	Cyc 3	CM1 CM2	Cyc 2	CE2 ULIS	8	Š	GS Cyc 1	MS	\$1 PS2	Ancienneté PS1	ASSO Anci	P	VILLE	NOM DE L'ÉCOLE	NIVEAU
	Characteristics year		Same of the same		The State of the S	THE REAL PROPERTY.	THE REAL PROPERTY.		OFFICE SCHOOL	1	TANK BARBER	N. S.	- ALTONOMA	- Department	The state of the s	Shifted ages	Statement of the last of the l	STREET, SQUARE, SQUARE	THE REAL PROPERTY.	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PARTY O		

BOUNG				200	3 700 5	5 400 5		Control of the last	0	_	29	n	2	23	17	1,5		>4 ans	Morrent	7A V - ST(2A		
RAMANISANISANISANISANISANISANISANISANISANIS		400,40	598,80€	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	3	v	17	9	4 4	14	з	6 2	w	3ème année			SCORG	
		600,60	898,20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	ω	3	(or	Γ	24	7	T	16	w	6	+	> 4 ans	\perp		SOLING	
		600,60	898,20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0	+	0	-		88	22	18 28	+	> 4 ans			ES COLIBORS	rimaire
			598,80€	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	0	+	0	F	\dagger	48	T	T	+	> 4 ans			FONARD DE VINICI	Asternelle
			3 08,865	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	0	+	0	-		39			+	deme annee	1	SELON	F ROZ	rimaire
	1	800,80	1 197,60 €	2 402,40 €	3 600 €	7 200 €	4	4	0	+	0		+	81	T	T	00	> 4 ans			SMEEDA	Aatemelle
	· .		. €	- 6	,	, e		2	0	+	0			46		T	1	zeme annee	1		DITCHY	_
	·		. 6	- 6	. 60	6		2	0	+	0	T	+	40	T			A dila		OUIMPER	PAULINE KERGOMARD	_
	e .			. 6		(0)		u		+		1		20	T		\neg	> 4 ans		QUIMPER	PAUL GRIMAULT - STANG AR	∕laternelle
	6	-			,	,			0	+	0 0	1		46				> 4 ans			LEON BLUM	Maternelle
			,	,	,	2		2	0	+	0	1		40	17		1000	> 4 ans			LE PETIT PARC	Naternelle
				2		. 6	26		0	-	0			24	1	16 4	w	> 4 ans			KERGOAT AR LEZ	Maternelle
Separation Control Statute Control Statute	,			6		. 6		3	0		44					25		2ème année			IEAN MONNET	rimaire
						· @		4	0		31							> 4 ans			IACQUES PREVERT	Primaire
					. 6	es		4	0		0			102		Π		> 4 ans			FREDERIC LE GUYADER	Maternelle
	Te l				. 6	, m		3	0		28		28	57				> 4 ans			FERDINAND BUISSON	rimaire
		5	7 784.40 €	15 615,60 €	23 400 €	46 800 €		2	0		0			54		Г		> 4 ans			EDMOND MICHELET	Maternelle
			898.20 €	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €	3	3	0		19		19		1 16	10 14	2	> 4 ans			PER JAKEZ HELIAS	rimaire
			598,80 €	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	2	0		14		14		4	9	6	> 4 ans			Y. RIOU	rimaire
			299,40 €	600,60 €	900€	1 800 €	-	1	0		0			24	11	4 5		> 4 ans			HENRI MATISSE	Primaire
			598.80 €	1 201.20 €	1 800 €	3 600 €	2	2	0		14		14			8 10	00	> 4 ans			NOZIN	rimaire
			299.40 €	600,60€	900€	1800€	-	1	3 10	7	5	4	1	0				> 4 ans			BOURG	Primaire
			300 20 E	1 801 80 €	2 700 €	5 400 €	w	ω	0		16		16				5	> 4 ans	Mervent		LES AJONCS	Primaire
			300 40 €	500 50 6	3006	1800€	-	-	0		0			25	7 7	6	5	> 4 ans			BOURG	Maternelle
			1 497 00 €	3 003 006	45006	3 000 5	Un -	5 1	0		0			99			3	> 4 ans			BOURG	Maternelle
BOUNG CONVORTANELARS Mervent Aans 3 6 6 9 74 2 3 900 30 2 3 900 1001 100			300,40€	200,100	3,000	1800 €	-	-	0	+	0			15	01	15		> 4 ans			PAUL GAUGUIN	Maternelle
In BOUNG CONFORT-MELIARS Merevent A anno 3 6 6 9 74 2 3 00 2 2 3 5000 1800 1201,206 588,301 400,407			20000	1 901 90 6	3 700 6	5 400 €	2	,3	0	-	0			49				> 4 ans			DOCTEUR FLEMING	Primaire
IN BOUNGE CONFORT METILARS		400,4	598,80€	₹ 1201,20€	3,008,1	3000 €	2		0	+	14		5	-				> 4 ans			LARVOR	Primaire
INCORNINES CONTONINATION Marvent A ans 3 6 6 9 24 2 3 0 0 0 2 2 3 5000 18006 1201,006 595,806 400,407			299,40€	BUD,60 €	3006	3,000 €			0	+	0	1	1	21				> 4 ans			JULES FERRY	Primaire
Ite BOURG			598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €			0	4	0	-		22	5	00	2	> 4 ans	Mervent		ANNE DE BRETAGNE	Primaire
IN BOUNGS CONFORT MEILANS Mervent 24 ans 3 6 6 9 94 2 2 2 36006 1807 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 598,00 6 400,40 6 1804 101706 1804 18			598,80€	1 201,20 €	3 008 1	3 600 €	, ,	3 1	7	A 0	11	4	2	19	5 7	2	4	1ère année	Mervent	LEYBEN	LES LUTINS	Élémentaire
BOURG CONFORT MEILARS Mervent 4 ans 3 6 6 9 24 2 2 0 0 7 2 2 36006 1300.2 130			598,80€	1 201,20 €	3 008 1	3 600 €	, ,	3 4	0 0	2	5 6	7	2 1		w	12	2	> 4 ans		2	YVES LE GALL	Élémentaire
BE BOURG CONFORT MELIARS Marvent Same année 1			598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €) K	, N		+	100	+	5	T	Т	T		> 4 ans			LES CHÂTAIGNIERS	Primaire
BOUNG CONFORMATION Morvent 24 ans 3 6 6 9 24 2 2 0 0 2 2 36000 1800 1201,200 598,800 400,406			299,40 €	\$00,60€	300€	3 COO 5		3 4	0 0	+	0	+	+	54	Т		w	> 4 ans	Mervent	DUESNANT	L'ENCRE MARINE	Maternelle
BOUNG CONFORT/MELARS Mervent Ans 3 6 6 9 24 24 2 3 3 33 30 3 2 3 3600¢ 1201,20¢ 598,80¢ 400,40¢	1		898,20€	3 01,80 €	3 000 2	3 400 €	. 0		T	4	0 10	T	T	15	ν ·	w	w	> 4 ans	Mervent	LEE	BOURG	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3 0 0 2 3 000 6 1201,206 598,806 400,406			598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €	2		1	-	26	T		26	7 7	9 0	w I	> 4 ans	Mervent		BOURG	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3 0 0 2 2 3 600 1201,20 598.80 400,40 400			598,80€	1 201,20 €	1 800 €	3 600 €		K	0 0	+	2 5	0 4	7 4	23	7 9	л	2	> 4 ans	Mervent		ANJELA DUVAL	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3 00 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20 598,80 400,40 1201,20	1		898,20€	1 801,80 €	2 700 €	5 400 €		2 4		u	10	4 0	A 0	12	4	w (2	> 4 ans	Mervent		JULES FERRY	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent A ans 3 6 6 9 24 2 3 30 2 2 3 300 1201,20 598,80 400,40 400			598,80€	1 201,20 €	1800€	3 600 €	2	o N		0	10	7	20 0	26	T	6 10	5	2ème année	Mervent		JEAN LE BRUN	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 9 24 2 3 500 6 1201,20 6 598,80 6 1201,20 6	9			. 6	3 .		,	4	0 0	+	200	+	30	15	T	Т		> 4 ans	Mervent		ODET	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ns 3 6 6 9 24 2 2 0 0 2 2 3600€ 1800€ 1201,20€ 598,80€ 400,40€			2 095,80 €	4 204,20 €	6 300 €	12 600 €	7	3	0	+	73	Т	T	00 0	T	T	1	> 4 ans	Mervent		LES PETITES FEUILLES	Maternelle
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3 600 € 1300 € 1201,20 € 598,80 € 400,40 €	6		. 6	3 .	, E	. 6		5	0	+	58	Т	T	90	Т	T	100	A and	Morront	7	LE ROUILLEN	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 2 0 0 2 2 3600€ 1201,20€ 598,80€ 400,40€	6		. 6	- €	. €	- (6)	i	4		+	00	T	T	50	\top		10	> A ans	Mervent		VICTOR HUGO	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3 600 1201,20 598,80 400,40			3 592,80 €	7 207,20 €	10 800 €	21 600 €	3	U	7 1/	0	50		T	3 1		+		> 4 ans	Mervent		LAENNEC	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 3600¢ 1800¢ 1201,20¢ 598,80¢ 400,40¢			898,20€	1 801,80 €	2 /00 €	5 400 €	3	3 4	17 0	0 0	74			1 1	5 7	1		> 4 ans	Mervent		FRANCOIS GUILLOU	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Mervent 24 ans 3 6 6 9 24 2 0 2 2 3600€ 1800€ 1201,20€ 598,80€ 400,40€			598,80 €		1 800 €	3 600 €			300	3 0	37			1 0	6 7			3ème année	Mervent		PIERRE DOUGUET	Primaire
BOURG CONFORT-MEILARS Marcont > 4 and 3 4 6 0 24 3 500 € 1201,20 € 598,80 € 400,40 €			598,80		1800€	3 600 €	2	2	300	3	22	u u		0	T			2ème année	Mervent		JEAN JAURES	Primaire
			T		1 800 €	3 600 €	2		0 0	+		+	3	34	T		u	> 4 ans	Mervent		BOURG	Maternelle



RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Dans le cadre de la Délégation de service public attribuée à Enfance Pour Tous Multi-accueil Les Petits Poussins



TABLE DES MATIERES

Préa	Préambule	2
-	l- La structure et le public	2
Ą-	Les principes généraux	2
Ŗ	Garantie de la mixité des publics accueillis	2
Ç	Présentation de la structure et du public	3
P.	La durée des contrats	3
ù	Le personnel	4
יד	La place des parents dans la structure	5
Ŧ	La qualité du service rendu	5
A	Un projet éducatif et pédagogique	5
₽	Les actions menées en 2019 et les partenariats	6
2.	Les actions mises en place en 2019	7
=	Données chiffrées et aspect financier	11
Ą	Le taux d'occupation	11
₽-	Le résultat financier de l'exercice	12
7	Observations	13
Ą	Sur la structure et la qualité du service	13
В	Sur les données chiffrées	13

Préambule

La Ville de Guilers a confié la délégation de service public au groupement solidaire formé par ENFANCE POUR TOUS et La Société PEOPLE AND BABY à savoir :

- L'association ENFANCE POUR TOUS chargée de l'exploitation du multi-accueil
- La délégation de service public a pris effet le premier janvier 2014 et s'est terminée le 31 août La société « People and Baby » chargée de la gestion administrative et financière.

du 1er septembre 2019 au 31 août 2024 par délibération du 16 mai 2019 Après une nouvelle consultation, la concession de service public leur a, à nouveau, été confiée 2019 suite à la signature d'un avenant.

Petite Enfance de 30 places, évolutif à 42 places, aménagé au sein de la Maison de l'Enfance. La Délégation comprend la gestion et l'exploitation d'un établissement Multi-accueil pour la

nécessaires afin de justifier du parfait accomplissement des obligations mises à sa charge par délégataire doit régulièrement communiquer tous les documents et renseignements La Ville de Guilers conserve le contrôle du service délégué. Pour en permettre l'exercice, le

Pour permettre la vérification et le contrôle du fonctionnement des conditions financières et techniques du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1er juin, un rapport comportant, notamment, les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à

La structure et le public

A- Les principes généraux

observé A travers les diverses rencontres et vérifications le respect des principes suivants a pu être

- bientraitance sont observées. Les règles de confidentialité, de non-discrimination, de mixité, d'écoute et de
- mis en œuvre et validé par la Ville de Guilers, la Protection Maternelle et Infantile Il respecte un projet d'établissement comprenant le projet éducatif et projet social et la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.
- d'occupation satisfaisant bien que légèrement inférieur à l'année précédente Le levier de l'occasionnel a été actionné permettant d'atteindre un taux

pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU).

Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF

but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour

Garantie de la mixité des publics accueillis

pour les services apportés aux familles. Elle propose une convention qui permet aux structures de bénéficier de la Prestation de Service Unique (PSU). La Caisse d'allocations familiales accompagne les structures Petite Enfance et les collectivités

Ainsi la tarification est proportionnelle aux ressources des familles, les participations familiales sont complétées par la Prestation de service unique versée par la CAF

> Pour information, depuis mars 2017, la structure applique la facturation au réel. Celle-ci a pour but de prendre en compte les éventuelles fluctuations des temps de travail des familles

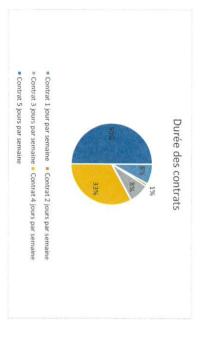
C- Présentation de la structure et du public

Périodes de fermeture	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture	Urgence	Nombre de contrats d'adaptation	Nombre de contrats occasionnels	Nombre de contrats accueil régulier	Dé	Nombre d'enfants accueillis par place	Nombre de familles accueillies	Nombre d'enfants inscrits en 2019	Capacité d'accueil	Nom de la structure
- 1 semaine à Noël - 2 semaines en août - 2 journées pédagogiques	235 jours	Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (conforme à la DSP)	_	30	42	54	Détail des contrats en 2019	2,53	69	76	30 places (conforme à la DSP) Section bébés : 10 places Section moyens : 10 places Section grands: 10 places	Multi-accueil « Les Petits Poussins »

P La durée des contrats

Sur l'année 2019, la majorité des contrats d'accueil régulier sont des contrats à temps plein sur 4 ou 5 jours comme les années précédentes

- Contrat 1 jour par semaine : 8%
- Contrat 2 jours par semaine : 1% Contrat 3 jours par semaine : 8%
- Contrat 4 jours par semaine: 33% Contrat 5 jours par semaine : 50%



E- Le personnel

	3,13		3,13	ETP par place d'accueil
12,57 ETP minimum prévu dans la DSP	12,57	11 ETP minimum prévu dans la DSP	12,23	ETP personnel total
En CDI au 31 décembre	13	En CDI dont 2 contrats d'avenir	13	Nombre de personnes travaillant sur la structure
Repas et entretien	2	Repas et une partie du ménage en prestation extérieure	1,66	Repas et entretien
1 infirmière	1	1 infirmière	1	Temps administratif et de direction
2 EJE, 2,86 auxiliaire de puériculture, 4,71 CAP petite Enfance.	9,57	1 adjointe EJE, 1 EJE, 1.86 auxiliaire de puériculture, 5.71 CAP petite Enfance.	9,57	Effectif réel en ETP (encadrement des enfants)
Effectif théorique prévu dans la DSP	9,17	Effectif théorique prévu dans la DSP	8,2	Encadrement des enfants : effectif théorique ETP
Contrat 1er septembre 2019-31 décembre 2019	Contrat 1er	Contrat 1er janvier 2019 - 31 août 2019	Contrat 1	

Des professionnels vacataires interviennent également sur la structure

- 1 psychologue, 10h par mois : suivi du management, analyse de pratique, observations enfants et professionnels, si besoins suivi des familles
- 1 Médecin, 4 h par mois : Visite d'admission des nourrissons de moins de 4 mois, rédactions des protocoles, PAI, panneaux d'informations médicales, suivi de l'équipe paramédicale, informations médicales en équipe

- 1 kinésithérapeute, 4h par mois : animation d'ateliers Tous Explorateurs, informations en équipe porter un enfant de façon physiologique tout en préservant le bien-être de l'adulte, aménager l'espace en fonction des besoins moteurs des enfants.
- 1 musicien : 4 h par mois animations d'ateliers tous maestro dans chaque groupe d'enfants, suivi de projets d'équipes, spectacles ...

F- La place des parents dans la structure

La place des parents est privilégiée au multi-accueil

journée à thème proposées par l'équipe... Des ateliers parents/enfants sont aussi organisés. (8 mars 2019), sont invités aux vernissages des expositions des enfants, participent aux 13 rencontres ont eu lieu avec eux durant l'année 2019. Ils participent au conseil de crèche

demandes de rendez-vous, une boite à idées est à leur disposition. Pour s'exprimer, outre le conseil de crèche, les contacts quotidiens avec l'équipe et les

Des questionnaires de satisfaction leurs sont aussi adressés.

global est de 100%. Le second a été envoyé en octobre. 19 familles ont pris le temps d'y En 2019, le premier a eu lieu en mai. 17 familles y ont répondu. Le taux de satisfaction répondre. Le taux global de satisfaction est aussi de 100%.

avant la reprise du travail des parents. de la période d'adaptation. L'équipe essaye de s'adapter en privilégiant ces adaptations Bien que les taux soient de 100%, les familles ont fait remonté la difficulté de mise en œuvre

diversité des menus a été notée. Pour Tous a changé de prestataire au mois de mai, une amélioration de la qualité et de la Leurs réponses sont prises en compte. Après des remontées sur les repas servis, Enfance

La qualité du service rendu

A- Un projet éducatif et pédagogique

être ; en s'appuyant sur des valeurs éducatives fortes : la bienveillance, la responsabilité pour l'accueil des enfants et assurer leurs soins, leur développement, leur éveil et leur bien-Le projet éducatif présente les grandes finalités éducatives mises en place par la structure l'innovation et le plaisir. Les objectifs sont inscrits dans le cadre de la concession de service

La crèche se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'action. Elle a pour objectifs :

- Pour les tous petits :
- Accueillir individuellement l'enfant et sa famille
- Respecter le rythme de chaque enfant
- Favoriser l'éveil de l'enfant, son autonomie et préparer sa socialisation
- Favoriser l'implication des parents dans la vie de la structure
- Pour les familles :
- Offrir un lieu ressource, de rencontres et d'échanges
- Permettre aux parents d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parents Offrir des activités...d'information ou de formation (ateliers, conférences)
- s'adressant aux familles

- Favoriser la capitalisation des ressources « famille » afin d'offrir ou promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non
- Favoriser la relation parents/enfants

Le projet pédagogique, fruit des réflexions, de l'équipe, détaille les pratiques professionnelles du quotidien, dans le respect des objectifs éducatifs, en fonction des thèmes suivants :

- Le doudou et la tétine
- Le jeu au multi-accueil
- Les soins quotidiens : hygiène, repas, sommeil Génération durable : le zen, le beau, la nature, la communication, l'ouverture sur le monde, les projets éphémères

les pratiques pédagogiques Le projet pédagogique a été décliné en 3 projets de section, ceci afin de détailler plus finement

Chaque projet de section reprend les pratiques éducatives du projet pédagogique en ce qui concerne les actions communes : accueil en multi-âge le matin et le soir, accueil des familles

Les actions menées en 2019 et les partenariats

Les actions mises en place en 2019

déclinées au sein de la structure par les équipes Le fil conducteur Génération durable se décline en 5 thématiques qui sont, chaque année,

Le thème zen consiste à

- Accompagner les enfants et les professionnels dans la prise de conscience et maitrise de leurs émotions par la relaxation
- Instaurer un climat de confiance et une ambiance sereine pour tous
- Encourager les attitudes bienveillantes et amener le professionnel à constituer un repère pour l'enfant

Cette année, les actions suivantes ont été menées :

- Réflexion autour de la posture phare pour accompagner le groupe d'enfants dans une
- Ateliers sensoriels et de relaxation pour accompagner les enfants dans la maitrise de
- Utilisation de musique zen en fond sonore pendant certains ateliers pour favoriser une ambiance calme et sereine

Le thème beau consiste à :

- S'engager au profit de la qualité architecturale pour concevoir des crèches durables et
- Proposer un environnement harmonieux et stimulant pour le bien-être de tous et le développement de l'enfant

EN 2019, il a été décliné avec

- Le réaménagement régulier des espaces pour répondre aux besoins des enfants et susciter leur intérêt et leur curiosité
- La présentation des œuvres des enfants sous forme d'expositions pour mettre en
- La poursuite des achats de jeux en bois et en inox pour la dinette

Le thème nature consiste à :

- Développer une politique d'achats écoresponsables
- Sensibiliser aux gestes écoresponsables
- Définir une pédagogie autour de valeurs durables

Les actions sur 2019 sont :

- Ateliers de manipulation et de création avec des matériaux naturels
- Poursuite du projet potager dans la cour
- Création de jeux à partir de matériel de récupération divers apporté par les familles et es professionnelles
- Journée verte avec des ateliers ouverts aux familles et la mise à disposition de flyers informatifs sur les gestes écoresponsables.

COMMUNICATION

Le thème communication consiste à :

- Diversifier les modes de communication pour encourager l'expression des enfants
- Instaurer un dialogue participatif avec les équipes
- Impliquer les familles dans la vie de la crèche

Cette année les projets suivants ont été réalisés :

- Poursuite du projet en communication gestuelle associée à la parole
- Avec les plus grands, mise en place d'un rituel pour inciter les enfants à raconter leur week-end, ou ce qu'ils ont mangé la veille...
- Mise en place d'une boite à idées à destination des familles

OUVERTURE SUR LE MONDE

Le thème ouverture sur le monde consiste à :

- Stimuler la curiosité des enfants à travers une initiation aux arts
- Développer l'ouverture d'esprit et la tolérance par la découverte des cultures du monde

En 2019, les actions suivantes ont été menées :

- d'une collecte pour les transmettre aux crèches ouvertes à Madagascar par Journée de l'Afrique pour sensibiliser les enfants à une autre culture, mise en place l'association « Les enfants du soleil »
- Initiation à l'art avec des ateliers autour des nuances de couleurs Visite de l'exposition d'illustrations en « Noir et Blanc » à la Guilthèque et ateliers d'arts sur le même thème pour laisser libre cours à l'imagination des enfants.

Ņ Les activités de la crèche

Maestro, Baby Artiste, Baby Archi et Baby Conteur Au quotidien, les enfants bénéficient de divers ateliers : Baby Chef, Baby Explorateur, Baby

En plus de ces activités, des temps forts et des sorties sont organisés

- Le mois de janvier a été gourmand : entre la galette des rois et la chandeleur, les ateliers tous chefs ont régalé petits et grands. De belles couronnes ont été réalisées pour que chaque enfant soit le roi le temps de la journée!
- Le groupe des Explorateurs se lance dans un projet autour du livre Copains-Câlins. Ce fils conducteur sera l'occasion de faire différentes activités artistiques et d'aménagement d'une maison des doudous.
- Le groupe des Aventuriers a commencé un projet autour des contraires en se basant sur un livre très apprécié des enfants. Toutes les activités proposées seront présentées aux parents lors d'un vernissage.
- Le groupe des Globe-Trotteurs s'intéresse au contraste avec le noir et le blanc. C'est l'occasion de faire des activités qui font appel à des supports et des techniques variées.

Fevrier :

- Pendant les vacances, un petit groupe d'enfants des Globe-Trotteurs est allé à la Guilthèque pour découvrir l'exposition "Promenade dans la nature" de Likun JIAQ-COAT à la Guilthèque. Cette sortie culturelle entre en lien avec le projet "Noir et Blanc" actuellement proposé aux enfants par les professionnelles. Emerveillés, les enfants ont apprécié ce moment spécial, l'occasion de parler des œuvres de l'artiste et de celles des enfants i
- Le mois de février a été rythmé par la préparation du Carnaval : au programme création de banderoles, confettis et ateliers déguisements pour en faire une exposition photos à destination des familles le jour du Carnaval qui aura lieu le 5 mars.

Mars

- Le 5 mars, c'était carnaval à la crèche ! Dès le lundi, le couloir a été entièrement décoré : ballons multi-colors, serpentins et fanions décorés par les enfants nous ont mis dans l'ambiance du Carnaval. Une exposition photos de déguisements a complété le décor ! Le matin, deux ateliers Tous Chefs ont été proposés aux enfants pour préparer le goûter du Carnaval. Au menu : crépes et gâteau aux poires. Un petit groupe est sorti pour défiler dans la maison de l'enfance, l'occasion de partager cette grande fête avec tous nos partenaires de la MDE. L'après-midi, nous avons sorti les boules à facettes et mis de la musique pour un grand bal costumé ! Petits et grands : tout le monde a montré ses pas de danse préférés. Vient l'heure du goûter avec les familles : le gâteau et les crêpes ont vite été avalés. Un atelier maquillage et un atelier coloriage ont fait le plaisir des enfants ; et l'espace photos a récolté de nombreux sourires !
- Le mercredi 13 mars, quelques assistantes maternelles sont venues avec les enfants qu'elles accueillent faire un atelier crêpe au multi-accueil. Ce moment convivial et gourmand a ravi tout le monde, une expérience à renouveler pour renforcer le lien entre les AM et la crèche.

Avril:

- Ce mois-ci, il y a les vacances et, quelle chance, le soleil était au rendez-vous ! Quoi de mieux que d'en profiter pour organiser des jeux d'eau ? Les enfants ont grandement apprécié cette activité : éclats de rires et rafraichtissement garantis ! Nous avons aussi profité des petits groupes pour faire des sorties dans le bourg. En premier, un petit tour pour acheter les ingrédients qui permettront de faire un atelier tous chefs (miam !) et un autre jour une promenade pour se dépenser sur le boulodrome. Cela fait du bien de sortir et de voir ces grands espaces !
- En avril, c'est aussi le mois de paques : l'équipe a proposé aux enfants des ateliers variés sur ce thème et Valérie de la Guilthèque est venue raconter ses plus beaux livres sur le thème des poules.

Mai :

- Le 16 mai, c'était la journée verte dans les crèches Enfance Pour Tous. Pour cette journée exceptionnelle, le vert était à l'honneur dans les tenues et les accessoires des enfants et des professionnelles! Le matin, un petit groupe est parti en sortie chez le fleuriste du bourg pour prendre un bouquet pendant que les copains préparaient la salade de fruits pour le goûter. Il y a aussi eu du jardinage, des jeux de société autour des fruits et des légumes ainsi que la manipulation de fleurs et d'herbes aromatiques; et Valérie de la Guilthéque est passée nous raconter des histoires qui parlaient de nature et de potager. Pour finir la journée tous ensemble, les familles sont venues goûter la salade de fruits préparée le matin par les enfants. Une maman nous avait apporté des flyers sur le compostage et le recyclage que nous avons mis à disposition des parents. Un vrai moment de partage et de sensibilisation!
- Le groupe des Globe-Trotteurs explore les émotions avec des ateliers basés sur le livre La couleur des émotions. De quoi aider les enfants à comprendre et appréhender leurs émotions!

uin:

- Comme chaque année au mois de juin, le multi-accueil les Petits Poussins organise sa fête de l'été, avec le soutien du centre de loisirs qui laisse à disposition sa grande cour. Cette année, les familles ont été invitées à participer à un grand défilé costumé i Sur le tempo de Papy musique qui a mis l'ambiance, elles ont été nombreuses à se plier à l'exercice pour le plus grand plaisir de tous. Après le défilé, place à l'habituelle kermesse : stand maquillage, chamboule-tout, tir au but et tir au panier pour bien s'amuser l'Et un stand photo pour immortaliser un moment en compagnie des stars des enfants : Aziliz Paillettes et Emmanueille La Plus Belle. Le buffet a été garni par plusieurs familles et était tenu par les parents du conseil de crèche que nous remercions vivement. Une surprise attendait l'équipe : les familles ont créé un grand panneau avec des photos des enfants et un petit mol de remerciement!
- Le mardi 25 juin, l'Afrique était à l'honneur dans la crèche. Le ton était donné dès l'entrée avec la décoration du hall et du couloir : tentures africaines, instruments de musique, chapeaux traditionnels et silhouettes africaines créées par les enfants du centre de loisirs. Tout le long de la baie vitrée, un reportage photos représentants les paysages et les animaux de l'Afrique de l'est a fait voyager petits et grands. L'après-midi, nous avons parlagé un goûter avec les familles avec les beignets africains confectionnés par le groupe des Globe-Trotteurs le matin-même et un délicieux gâteau à l'ananas préparé par Bénédicte. L'ambiance était festive avec de la musique africaine et un atelier maquillage traditionnel. La journée a été rythmée par de nombreux ateliers : atelier Tous Chefs (réalisation de beignets africains avec une maman), atelier Tous Maestros (glembé, balafon et maracas africaines), atelier Tous Conteurs (Pourquoi le chacal hurle à la lune ? Zekéyé et la larme magique. Comptines et berceuses du baobab), atelier Tous Artistes (peinture à la pince à linge sur dessin margouillat) et atelier Tous Explorateurs (danse africaine).
- Nous avons également eu la chance pouvoir profiter du spectacle offert par le Relais d'Accueil Parents Assistants Maternels : les enfants étaient captivés par l'histoire et ont beaucoup ri.

Juillet :

Le mois de juillet a été très ensoleillé et la température a grimpé. Pour rafraichir les enfants, l'équipe leur a proposé diverses activités autour de l'eau et notamment, pour sortir de l'ordinaire, un atelier lavage auto : quelques bassines d'eau savonneuse, des lavettes ; et on frotte les voitures. Des roues au guidon, les vélos et les autos sont tous propres et les enfants sont fiers d'avoir fait comme maman et papa ! Et des ateliers manipulation de glaçons : c'est froid, ça glisse des mains, mais surtout c'est la rigolade !

- L'équipe a proposé un atelier d'inspiration Montessori aux enfants du groupe des Globedes Légos dans un ordre prédéfini pour travailler les notions de repérage dans l'espace sans toucher les ficelles ; souffier sur une plume à l'aide d'une paille pour travailler le souffie ; attraper des pompons avec une pince à linge pour développer la pince fine et assembler Trotteurs. Les enfants ont expérimenté plusieurs jeux : chercher des objets dans un panier
- Tout au long du mois de juillet, nous avons accueillis les nouvelles familles pendant les confiance qui favorisera l'épanouissement des enfants à la crèche. semaines d'adaptation. L'occasion de faire connaissance et de créer en douceur le lien de

- A la réouverture, l'accueil s'est fait tout en douceur pour laisser le temps à chacun de même les petits ont aidé à nettoyer leurs jeux dans la bonne humeur générale ! quand le temps le permettait. Le petit nombre d'enfants a permis de faire un grand ménage, retrouver ses repères. Des ateliers sensoriels ont été proposés, ainsi que des jeux d'eau
- Durant le mois de d'août, nous avons poursuivi l'accueil des nouvelles familles pendant les confiance qui favorisera l'épanouissement des enfants à la crèche. semaines d'adaptation. L'occasion de faire connaissance et de créer en douceur le lien de

Septembre:

- Le mois de septembre était sous le signe de l'eau pour la journée du 26 septembre ! Au programme, des ateliers artistiques (craies, peinture, gommettes, réalisation de gouttes de pluie, de baleines et de petits bateaux), des ateliers de manipulation (jeux d'eau, remplissage de bouteilles sensorielles) et des petites expériences scientifiques autour de et à venir passer un moment autour d'un goûter à partir de 17h. l'eau pour les plus grands. Les parents ont été invités à participer aux ateliers en journée
- a proposé de la peinture en noir sur blanc ou blanc sur noir. Ce projet a une belle vie devant lui! Le groupe des Explorateurs a mis en route son projet sensoriel « Noir et Blanc » : les toutblanc sont les premiers dessins qu'ils peuvent voir clairement. En partant de cette idée, l'équipe a créé des mini-livres d'images contrastées, des affichettes à hauteur de bébé et petits développent leur vue dans les premiers mois et les images contrastées en noir et

Octobre :

- La semaine du goût a réveillé les papilles de la crèche : les Aventuriers ont préparé un rendez-vous, la preuve que l'on peut associer nourriture bonne pour le palais et pour la carottes grâce à un appareil spécial qui n'utilise pas de matière grasse. Ils ont ensuite proposé aux parents de goûter le fruit de leur travail en fin de journée. Le succès a été au délicieux gâteau marbré et les Globe-Trotteurs se sont lancés dans la création d'une barraque à chips éphémère ! Les enfants ont donc préparé des chips de pommes et de
- L'équipe des Aventuriers a poursuit son projet autour des fruits et légumes en créant un loto et en imageant la comptine quotidienne qui accompagne le début de chaque repas

- Le 20 novembre, c'était la journée musique à la crèche! Les familles ont été accueillies autour d'un petit déjeuner, puis les parents et frères et sœurs des Petits Poussins ont pu participer à un atelier dans le groupe de leur enfant. Au programme :
- Chez les Explorateurs, la musique avec les objets du quotidien et une cabane

- Chez les Aventuriers, le livre des bruits pour faire de la musique avec son corps
- Chez les Globe-Trotteurs, animation avec Papy musique

Ce fût une journée très joyeuse que nous avons eu plaisir à partager tous ensemble !
• La crèche prépare l'hiver en se parant de ses plus belles décorations. Une grande cheminée faites par les enfants accueille déjà les familles dans le hall pour une ambiance

Décembre :

- Pour la première fois, la grand-mère de Noa est venue sur la crèche proposer aux enfants moment a été très apprécié par les petits curieux ! des aventuriers et des globe-trotteurs un atelier espagnol. Entre histoires et comptines, ce
- Cette année encore, l'exposition de sapin des familles du multi-accueil a remporté un franc dans le couloir ! succès ! Les enfants sont ravis de montrer leur sapin et de s'y attarder à chaque passage
- apprécié par les petits et les grands gourmands. avec l'aide d'une chanteuse venue nous régaler de musiques de Noël. LE buffet a été très les professionnelles de la crèche. Papy musique, toujours fidèle au poste, a mis l'ambiance Comme chaque année, notre fête de l'hiver a été un moment convivial entre les familles et

Données chiffrées et aspect financier

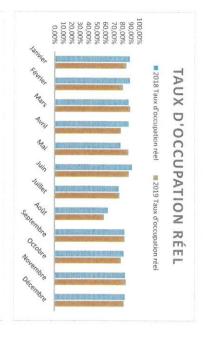
A- Le taux d'occupation

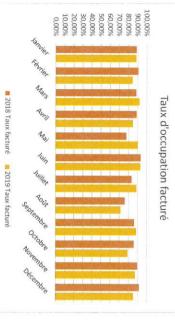
Nombre de jours d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 235

Nombre d'heures d'ouverture théorique sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 81 075 h

Capacité d'accueil modulée du 01/01/2019 au 31/12/2019 : 75 083 h

Facturé : 86,9%	3% Fac	Réalisé : 81,3%
76	Tally discounting the last recture near respect à la consolité discountil moduliée	61 062
Nombre d'enfants inscrits sur la période	Nombre total d'heures facturées	réalisées





Le résultat financier de l'exercice

	CHARGES	ES
Charges de fonctionnement	133954	Fluides, entretien, repas, couches etc
général		
Charges de	240000	700/ 1
personnel	349999	/2% des charges de la structure
Total des charges	483953	Soit 16 131,8€ par place
	RECETTES	TES .
Participations familiales	109 808 €	23,18% des recettes
Prestations service unique (PSU)	256 803 €	54,21% des recettes
Subvention de fonctionnement Conseil départemental	0 €	arrêt du financement

Par place	Coût résiduel pour la Ville de Guilers	Retour PSU sur TO 2018	Loyer et fluides	Recettes Contrat Enfance Jeunesse	Coût por	Résultat de l'exercice	Total des recettes	Autres produits	de Guilers
989,01€	29 670 €	15 173,00 €	19 689,10 €	72 533,64 €	ır la Ville de Guilers (-10 232 €	473 721 €	-29 956 €	137 066 €
		Dépassement du taux d'occupation cible inscrit dans la DSP : reversement du montant des recettes supplémentaires perçues au titre de la PSU et des participations des familles			Coût pour la Ville de Guilers (coût de fonctionnement)	Risque à la charge du concessionnaire		Trop perçu de la CAF années précédentes 28264,67€ et remboursement familles suite erreur informatique : 1691,33€	28,93 % des recettes

Le coût de la place de crèche pour la collectivité est de 989,01€ pour 2019.

IV- Observations

A- Sur la structure et la qualité du service

Deux commission d'attribution des places de crèche par an; présence de l'adjointe à l'Enfance, des techniciens Petite Enfance de la commune. Les places sont attribuées selon les critères de points validés par la CAF et le Conseil Municipal en décembre 2014.

Participation active de la direction de la Crèche aux différentes instances partenariales (CEJ, réunion des partenaires de la maison de l'enfance...)

Production de comptes rendus mensuels sur l'activité de la crèche

B- Sur les données chiffrées

Charges

Economie sur les produits d'hygiène liée à un changement de prestataire.

Le changement de prestataire pour les repas a augmenté les charges car le tarif est plus élevé.

Hausse des charges de personnel liée au remplacement d'un arrêt maladie longue durée qui a nécessité l'embauche d'un agent en CDD.

Produits

Les produits sont relativement stables

On note, cependant, une atténuation de produits de -29 956€. Cela correspond au reversement d'un trop perçu de la CAF de 28 264,67 € sur l'année 2017. Les comptes étant clôturés, la régularisation intervient en donc en produit négatif. De plus, une erreur de facturation est intervenu sur le logiciel informatique fin 2018, les familles ont été remboursées pour un montant de 1661,33€ en 2019.

➤ Bilan

Cette année, nous constatons un résultat négatif, lié à une atténuation de produits. Sans la régularisation de la CAF, le résultat était positif.

Le risque financier est à la charge du concessionnaire, Enfance Pour Tous a donc versé une subvention d'équilibre à la structure.

Les documents utilisés pour établir le rapport d'activité annuel sont consultables



5 / Plan de Composition PA4



Echelle : 1/500 Molitise doesee

Maitrise d'ouvrage

le 14/05/2018 to rue Joseph Le Velly wod is 27/28/2019 29200 SAINT-RENAN Ref : 9593-C tel: 0298.84.29.85



ESPACES PUBLICS

ZONE CHRORICE













Accès de PARCELLI
O FRAXINUS DENUS

HAIT OT TALLS A CONSESSER

ZONE MAIN CONSTRUCTIBLE
MORE ARREST DE LARRENG
CONSTRUCTION LIMITÉE
À I MUREAU RI-O
ANDE D'ACCHODE DU
VICLIME PARICHAL DES
CONSTRUCTIONS

Минета тесниция

Accès de Parcelle







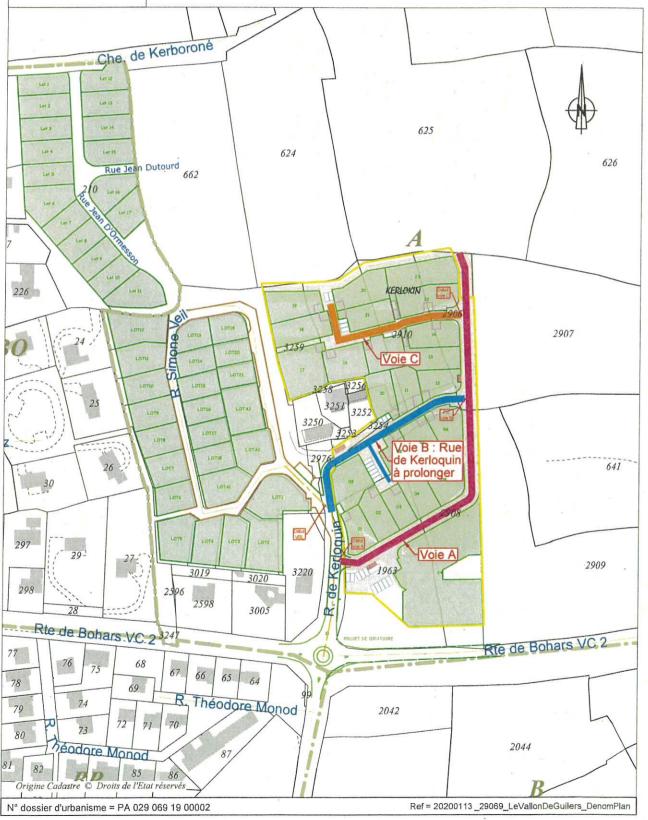
DÉNOMINATION DE VOIES

GUILERS

LOTISSEMENT "LE VALLON DE GUILERS"

Voies A-B-C à dénommer

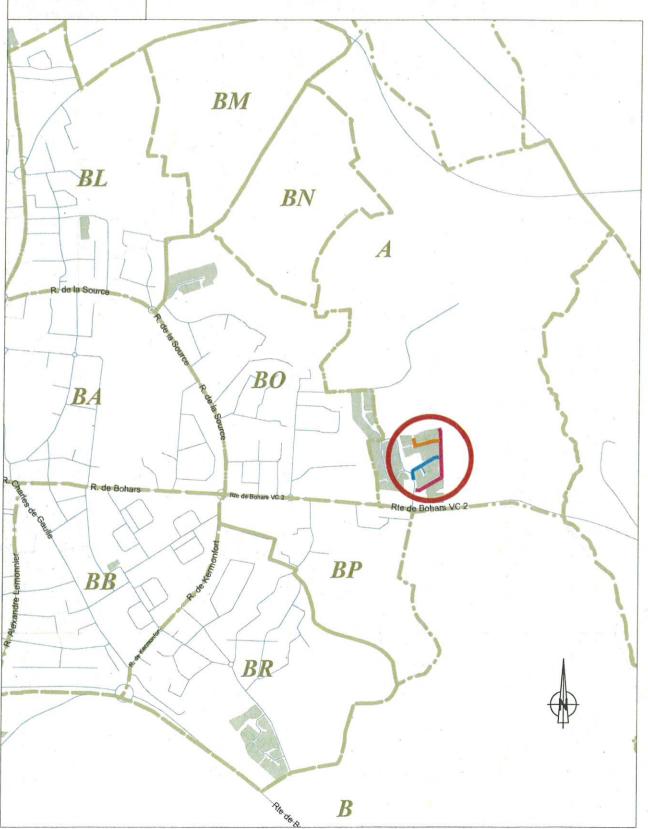
PLAN DE MASSE - Echelle 1/2 000



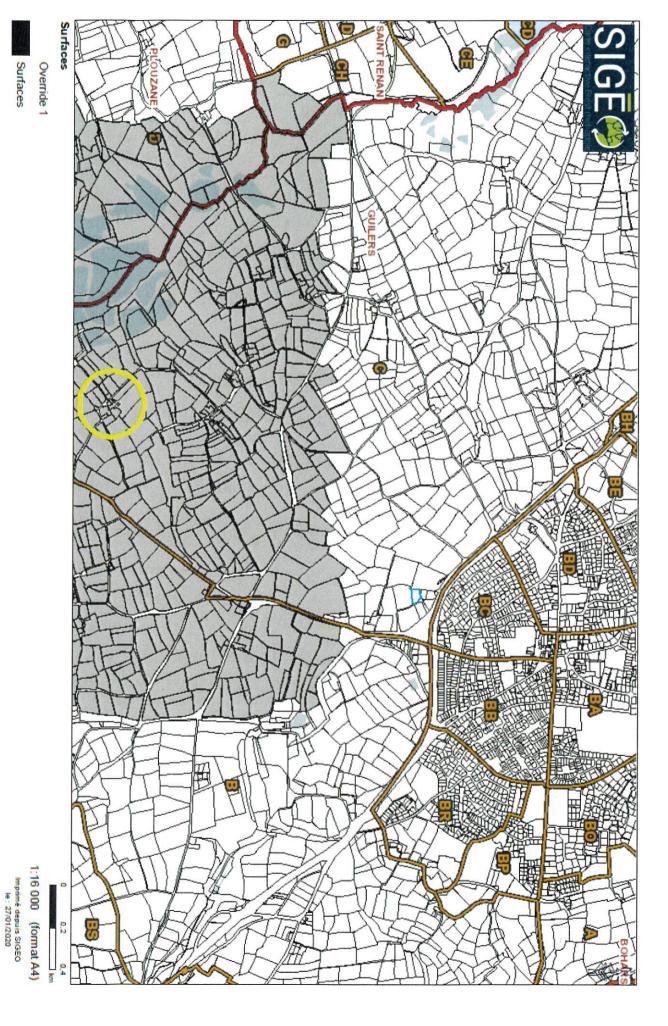


DÉNOMINATION DE VOIES

GUILERS LOTISSEMENT "LE VALLON DE GUILERS" PLAN DE SITUATION - Echelle 1/ 10 000



Plan de situation Lieudit Kerallann



Lieudit KERALLANN

